

CCE240 - Transitions écologiques et sociétales du secteur culturel

Présentation

Prérequis

L'inscription à l'UE est soumise à candidature et agrément préalable

Cette UE est également proposée dans le cadre du certificat de spécialisation Culture et création en mutations CS11400A et au sein du Master MR 158 ingénierie de la culture et de la création.

Candidatures :

- Avant le 5 juillet (conseillé, nombre de places limitées et prise en compte de l'ordre de candidature), réponse avant le 15 juillet
- Entre le 1er et le 15 septembre, réponse avant le 25 dans la limite des places disponibles restantes
- Pour les apprenants souhaitant commencer par les UE du second semestre et dans la limite des places disponibles restantes, une nouvelle vague de candidatures est ouverte entre le 1er et le 20 janvier.

Candidature uniquement en ligne : remplir le formulaire en ligne disponible sur [Cnam](#), [chaire ingénierie de la culture et de la création](#) ou sur demande à ingenierie-culture@lecnam.net avec votre parcours professionnel, votre formation, vos motivations.

Une fois votre candidature acceptée il vous reviendra de vous inscrire au Centre Cnam Paris.

Pour tout renseignement, obtenir le formulaire de candidature ou les liens vers les réunions d'information en ligne, écrire à l'adresse ingenierie-culture@lecnam.net (à privilégier absolument sur le téléphone, afin d'assurer un suivi par l'équipe pédagogique).

Profil des candidats :

- Cette UE et le certificat s'adresse en priorité aux apprenant ayant un niveau de formation bac+4 ou un diplôme équivalent (master 1 des champs de la culture, diplômes supérieurs d'arts appliqués, ou tout autre Master 1, notamment de géographie, urbanisme, droit, développement durable, développement territorial...) et/ou avec une expérience professionnelle équivalente pour :
- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans le secteur culturel et artistique : structure patrimoniales, muséales comme de création, notamment en production, commissariat, administration, scénographie
- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler pour des structures de subventionnement ou de financement de la culture (Ministères en direction centrale ou déconcentrée, établissement public, directions de collectivités territoriales, fondations, structures de l'économie sociale et solidaire, réseau associatif, réseau/organisme/fédération professionnelle des secteurs de la culture et de la création...)
- Artistes et créateurs (plasticiens, acteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, designers, métiers d'art, scénographes,...)
- Toute personne travaillant dans le secteur de l'écologie et de l'environnement souhaitant renforcer ses connaissances des impacts et transformations écologiques des secteurs culturels et créatifs

Objectifs pédagogiques

Cette UE traite des enjeux artistiques en lien avec la question écologique et de **l'éco responsabilité dans le champ de la culture et de la création**.

Mis à jour le 14-02-2025



Code : CCE240

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / Lucie MARINIER

Contact national :

EPN16 - Ingénierie culture et création

2 rue Conté
75003 Paris

Laurent Bichaud
ingenierie-culture@lecnam.net

La culture est en première ligne de la mutation indispensable en matière d'éco responsabilité. D'abord parce que ce champ utilise des ressources qui a un impact écologique. Ensuite parce que les artistes et les créateurs portent intrinsèquement la responsabilité de la création d'un nouveau discours, d'un nouvel espace symbolique (Bruno Latour, Paul Ardenne) pour traduire les transitions, qu'il s'agisse de la question écologique ou d'autres enjeux de société. Le secteur prend, dans toutes ses composantes, progressivement conscience du fait que la question écologique est un phénomène culturel et artistique majeur.

L'UE vise à développer les compétences des élèves en matière **d'éco-conception** des projets culturels mais aussi à appréhender **la façon dont les artistes et les créateurs intègrent les mutations écologiques, sociales et culturelles** dans leurs démarches et dans leurs œuvres.

Elle a pour ambition de **fournir des compétences pour la construction de projets globaux de redirection écologique au sein des lieux et projets culturels** : outils de diagnostics, de conception, de gouvernance, d'évaluation, connaissances des leviers mais aussi des freins techniques, économiques, juridiques. A l'issue de la formation les apprenants seront en mesure de formaliser, participer à, coordonner et évaluer des projets de transition écologique dans toutes leurs dimensions.

Compétences

- Connaître les enjeux des rapports entre culture, art et écologie : éléments historiques, exemples
- Maîtriser les termes et les champs de la soutenabilité, de la sobriété (crise climatique, limites planétaires, écologie profonde, anthropocène, zone critique...) et de l'éco-responsabilité dans le champ de la culture: économie circulaire (scénographies, aménagement des lieux culturels), éco-conception (expositions, outils de médiation), analyse du cycle de vie, RSE (intégration des objectifs du développement durable dans le projet culturel artistique et scientifique), design circulaire (projet culturel de territoire)...
- Avoir un aperçu de l'art écologique, l'art à l'ère de l'anthropocène
- Maîtriser les méthodologies et pistes pour construire une programmation culturelle en lien avec la thématique écologique et construire un projet en direction et avec les publics sur ces sujets.
- Disposer de Ressources et méthodologies pour construire une démarche d'économie circulaire et d'éco responsabilité dans le champ de la culture : gouvernance, évolution des métiers et intégration des fonctions et missions, projets d'établissements culturels.
- Connaître les outils d'économie circulaire et d'éco-responsabilité dans le champ de la culture: labels, normes, contraintes réglementaires (droits d'auteurs, certifications), éco conception des spectacles et des expositions, politique d'achat et de contrats, gestion des déchets et réemploi (scénographies), gestion bâimentaire (problématiques climatiques et conservation des œuvres), sobriété numérique (contenus culturels et displays de médiation) bilan carbone des projets culturels et analyse du cycle de vie ...

Programme

Contenu

- Savoir, comprendre, nommer agir : les faits, les termes et les enjeux des crises écologiques et des limites planétaires au sein et pour le secteur culturel
 - Les limites planétaires : que recouvrent les crises écologiques et la notion d'anthropocène
 - Les rapports complexes entre culture, art et écologie
 - Les impacts positifs et négatifs du secteur culturel et artistique en matière écologique
- L'art écologique, l'art à l'ère de l'anthropocène : formes, modes de production et de diffusion, positionnement des artistes et des lieux culturels
- Les porteurs de redirection écologique dans le secteur culturel
- Engager une démarche de soutenabilité et de sobriété et d'éco-responsabilité dans le secteur culturel, pistes et méthodes: mesure (bilan carbone, analyse du cycle de vie),

économie circulaire (scénographie, aménagement et gestion des lieux et bâtiments culturels), éco-conception (expositions, tournées, outils de médiation), éco-gestion (politique d'achat, conditions juridiques et économiques, conduite du changement, management), intégration des objectifs des transition socio-écologique dans le projet culturel, artistique, scientifique et d'établissement, projet culturel écologique de territoire et participation des publics

Les séances alternent entre présentations et discussions de ressources, et présentations et discussions de cas réels, avec des interventions d'académiques et de praticien-ne-s. Un contenu en ligne spécifique est également proposé (ressources bibliographique, interviews, outils méthodologiques...). Au moins une visite de lieu culturel sera programmée

L'UE est proposée en présentiel uniquement au centre CNAM Paris (plus de renseignements inscriptions tarifs et horaires cnam-paris.fr)

Les séances auront lieux en soirée le mardi de fin septembre à fin janvier et un à trois samedi matin. Les cours ont lieu **uniquement en présentiel**.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

Contrôle continu : dossier ou présentation d'un cas/d'un sujets en lien avec la thématique du cours, en groupe ou en individuel

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Un art écologique. Création plasticienne et anthropocène, postface de Bernard Stiegler, La Muette, Le bord de l'eau, Lormont, 2018	ARDENNE Paul
Musées et développement durable, La Documentation Française, coll. Musées Mondes, Paris 2011	CHAUMIER, Serge, PORCEDDA Aude
« comment les arts peuvent-ils nous aider à réagir à la crise politique et climatique » L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, n°57, 2021	LATOURE Bruno
Développer l'économie circulaire dans les lieux et équipements culturels parisiens, Ville de Paris, 2020, https://www.paris.fr/pages/une-boite-a-outils-pour-developper-l-economie-circulaire-dans-la-culture-16702	MARINIER Lucie, dir
« Culture et développement durable, vers quel ordre social, quelques éléments d'introduction » in Développement durable et territoires, Vol. 2, n° 2, Mai 2011, https://doaj.org/article/a7aea9f36f48475a8708166b4a4375e1 https://journals.openedition.org/developpementdurable/8917	PETIT, Olivier et PORCEDDA, Aude
« L'art écologique aux prises avec ses stéréotypes », Perspective, 1/2015	RAMADE Bénédicte
Morts ou vifs, pour une écologie des arts vivants, B42, 2021	SERMON Julie
L'éco-conception des expositions, 2012 https://doi.org/10.4000/ocim.1028	OCIM, ICOM